

ACADEMIE DE LA VAL D'ISERE

Communication du 9 avril 2014, par Michel FAUDOU

Selon l'UNESCO, la Culture, dans le sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social ; parmi ces traits distinctifs figurent évidemment notre rapport à la Science et à ses applications techniques, même si cet aspect fait parfois l'objet d'une certaine incompréhension. La désignation de Marseille comme capitale européenne de la Culture nous fournit l'opportunité d'évoquer ce thème et je vous propose une promenade au bord du Rhône, en évoquant son aspect historique qui fonde notre Culture commune et l'aspect scientifique et technique qui constitue un apport particulier des Alpes, aussi bien dans leur géographie physique que dans leur civilisation propre.

Le Rhône : frontière ou trait d'union Alpes-Méditerranée ?

Ce titre laisse entendre que le Rhône aurait la caractéristique double d'être, ou d'avoir été, une frontière, une limite, un blocage..., ou un trait d'union, un passage, une ouverture. Cela est vrai, mais bien simplificateur pour un fleuve mythique qualifié de dieu par les Anciens et porteur de l'aspiration des savoyards, en 1860, comme l'exprime le docteur Jacquemoud, député au Parlement Sarde, dans sa citation fameuse : « nos cœurs vont où coule notre Isère et le penchant de nos vallons ». Il voulait certes manifester un choix personnel pour le rattachement à la France, mais n'était ce pas l'idée aussi que nos cœurs vont toujours dans le sens qui a fait que nos Alpes ont contribué à écrire l'Histoire.

Le Rhône a une réalité géographique très ancienne dont la conception ne s'achève qu'avec celle des Alpes, à l'ère quaternaire.

Il a une réalité historique puisque les territoires qu'il traverse ont été des hauts lieux de notre civilisation et que son tracé même constitue un *fil rouge* de l'histoire de France, de l'Antiquité à nos jours.

Il a une réalité technique, puisqu'il fournit l'eau d'irrigation, le limon de fertilisation, le support du transport fluvial, et l'énergie nécessaire aux populations qui le bordent et aux industries dont il est la raison d'être.

Il a une réalité scientifique puisqu'il est le lit dans lequel fût conçue et naquit, par l'effet de sa toute puissance et du génie humain, la fée qui dessert le monde d'aujourd'hui et qui réunit l'unanimité des suffrages, dans son utilité sinon dans ses moyens de production : je veux parler de la fée « électricité », et de sa métaphore : la houille blanche.

Il a une réalité mythique tant sa force impressionnante n'avait d'équivalent que celle des héros de la mythologie.

Il a une réalité poétique, tant il a inspiré les poètes, les écrivains de passage, les sculpteurs qui lui ont donné sa posture olympienne

Le Rhône a même une réalité philosophique si on veut bien considérer que l'écoulement de l'eau entre ses berges ressemble à l'écoulement du temps et qu'on peut se poser la question de savoir si c'est l'eau qui coule ou les berges. Chacun sait que si on examine un torrent depuis un pont, on finit par se demander si c'est l'eau qui se déplace ou l'observateur, et Einstein nous l'avait déjà fait remarquer dans sa théorie de la relativité. Mais on peut observer aussi que l'eau se renouvelle perpétuellement par évaporation et pluie, tandis que la terre des berges, dans un affouillement perpétuel, s'écoule vers le bas, par gravité, sans retour. Les berges du Rhône sont comme nos jardins en pente dont les cultivateurs savent qu'ils doivent en remonter la terre chaque année. De telle sorte que la terre des berges en apparence immobile coule en fait depuis des millénaires, tandis que l'eau qui paraît fuir n'est en réalité qu'un gigantesque tourbillon sous ses trois phases, solide, liquide et gazeuse. Est-ce donc le temps qui passe ou nous qui passons ? *That's the question !* Lamartine nous met tous d'accord : « l'homme n'a point de port, le temps n'a pas de rive ; il coule et nous passons ».

Enfin son nom même, Rhône, conduit à une complexité par son étymologie : on a le choix entre une origine celtique, avec *Rodan*, qui signifie en celte « rapide », ou une origine grecque, privilégiée par Plin le Jeune, avec le terme *Rhōda*, qui serait le nom d'une ancienne colonie de Rhodiens bâtie à proximité du site actuel d'Aigues Mortes. Le nom Rhône évoque donc à la fois la puissance des remous dans les « rapides » et le calme des eaux dormantes de son embouchure ; en quelque sorte, les *aigues blanches* de l'écume du torrent et les *aigues mortes*

de cet endroit où fleuve et mer se confondent, quand notre Rhône alpin devient mer, notre mer, mare nostrum, méditerranée.

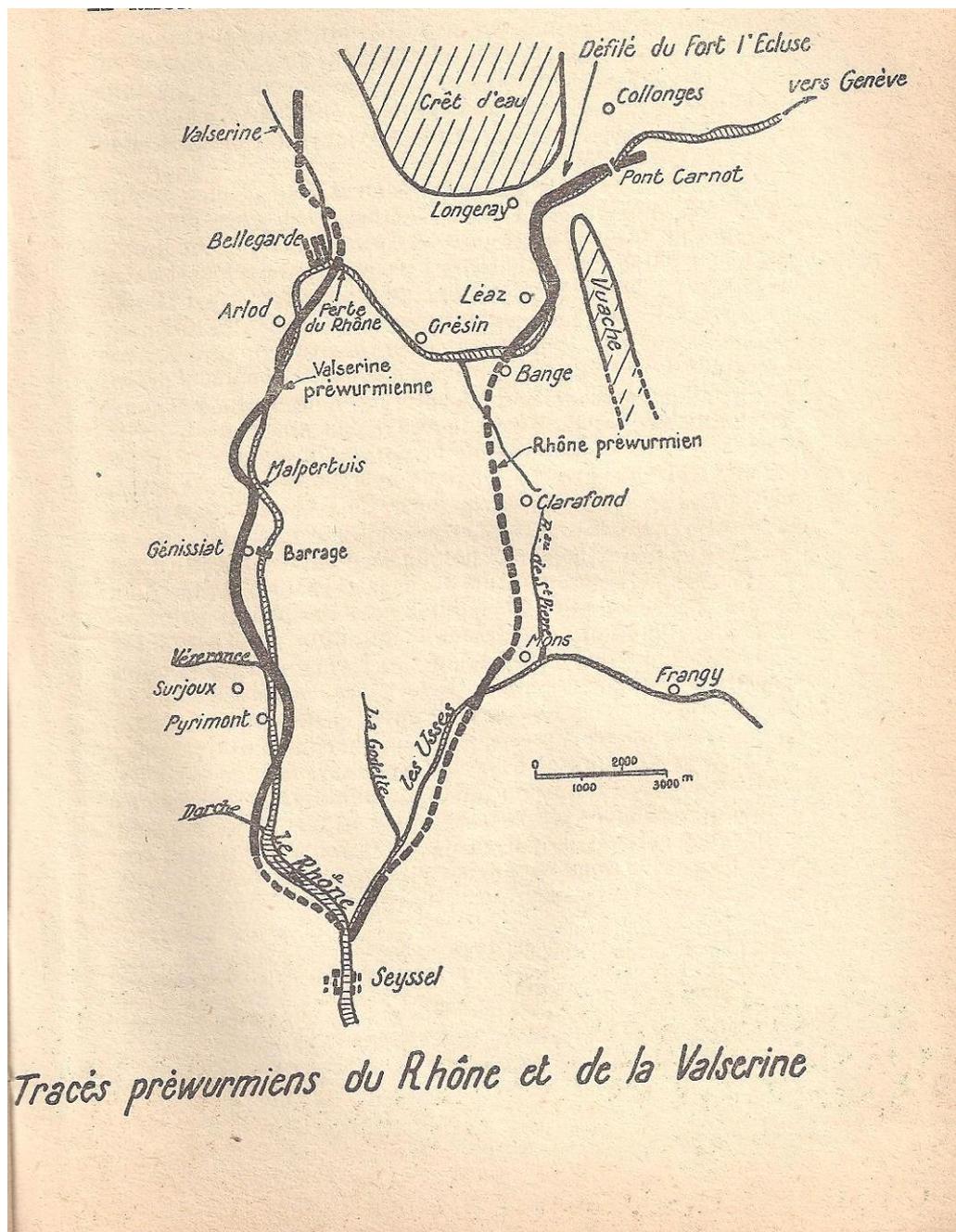
Réalité géographique

La future vallée du Rhône, à l'ère primaire, s'esquisse dans quelques effondrements entre le Massif central et les roches cristallines du Briançonnais, au fond d'une fosse marine de 5 à 6000 m de profondeur ; elle évolue à l'ère secondaire, avec les calcaires de l'étage *urgonien*, Vercors, Chartreuse, Bauges, par exemple, puis de l'étage *rhodanien*, creusés de failles profondes capables d'absorber l'écoulement de surface ; elle se précise enfin à l'ère tertiaire : une gouttière apparaît entre le vieux Massif central et la surrection de la chaîne des Alpes, vite envahie par la mer. Les éboulis alpins s'y déposent petit à petit, repoussant la mer vers le sud, et la future vallée apparaît. Le dépôt est moins rapide au pied du Jura, montagne ancienne, et l'eau reste formant un lac bressan. Au Pliocène-dernière période de l'aire tertiaire-, la mer revient et la vallée prend la forme d'un fjord limité au Nord par le verrou de Givors, avec des criques qui sont la préfiguration des vallées des affluents, en aval de Lyon. Un nouveau recul de la mer provoquera une vidange lente du lac bressan, et l'apparition du *sillon rhodanien*.

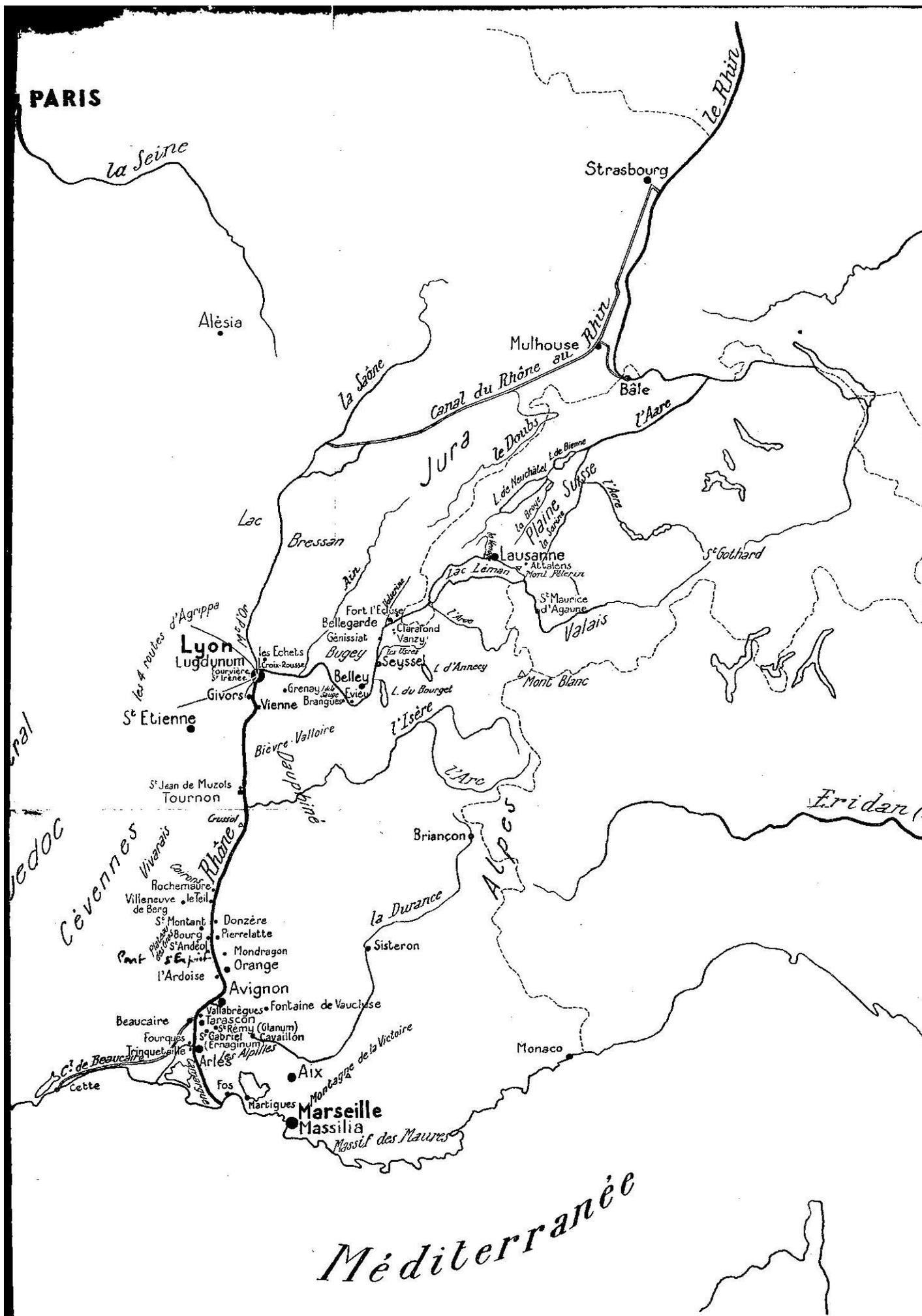
A l'époque quaternaire, la future vallée n'est qu'une succession de cuvettes dans lesquelles s'amoncellent des avalanches de débris. Puis vient le grand refroidissement, avec des glaciers alpins d'une superficie de 150 000 km², et une succession de crues et décrues glaciaires au cours desquelles le cours du futur fleuve devait chercher sa route. Ainsi entre le défilé de Fort l'écluse et Seyssel, où le futur Rhône emprunta un temps la vallée des Usses, avant de rejoindre Bellegarde et le tracé de son affluent actuel : la Valserine ; ainsi également en Suisse où un élément du Rhône se dirigeait vers le Rhin, ce qui aurait pu être un tracé du futur canal du Rhône au Rhin. Une question a même préoccupé les géologues : au confluent lyonnais, est-ce bien le Rhône qui vient de Suisse, plutôt que le Rhin qui aurait transité par la future vallée du Doubs, vers l'ancien lac bressan ?

Mais soyons rassurés : c'est bien le Rhône, qui prend sa source dans le massif du saint Gothard, qui traverse le Valais, puis le lac Léman, reçoit les torrents du mont Blanc, butte sur le Jura dans lequel il creuse une gorge profonde puis qu'il contourne vers le Sud, avant de se diriger vers l'Ouest, vers Lyon où il rencontre

l'Ain, puis la Saône qui deviendra son affluent. C'est alors le tropisme vers le Sud qui l'emporte, renforcé par les affluents de rive droite, du Vivarais et des Cévennes, et de rive gauche, dont notre Isère, depuis le glacier des sources, proche de la Galise, la Drome, et enfin la Durance, autre rivière alpine, avec des



apports de ruissellement, de fonte des neiges ou de glace, irréguliers et abondants qui alimentent le fleuve jusqu'à la mer dans un delta construit par ses propres débris.



Méditerranée

Le lit du Rhône est le produit de l'eau des glaciers et de la pierre arrachée à la montagne; le fleuve lui-même est le descendant direct des torrents dont Vidal de la Blache dit qu'ils sont, je le cite : « les agents de destruction des Alpes. Celles ci sont une ruine. L'étendue de leur débris l'emporte encore sur la majesté de leur hauteur ». Certes, une telle affirmation est difficile à comprendre lorsque le promeneur non averti contemple depuis le Montenvers la face Ouest du Dru ou la masse du Grépon, mais pour l'alpiniste elle n'a rien d'irréel quand il remonte les moraines interminables, quand il examine le chaos des aiguilles de Chamonix ou, en Vanoise, l'aiguille du Fruit ou l'arête dentelée de l'Arcellin, et la plupart connaissent l'appréciation marseillaise de ce spécialiste de la grimpe, pape du sestogradisme, qui connût son heure de gloire dans les Calanques et les Dolomites, le Grec Georges Livanos, qui prétendait que pour un grimpeur, le granit de Chamonix n'était qu'un empilement de blocs, une ruine. Ruine sans doute par rapport à ce qu'il fût, mais quelle ruine !

Faisons un saut de la source vers l'embouchure

La partie du cours du Rhône qui se situe sur le chemin des premières invasions est évidemment celle qui correspond à son embouchure dont chacun sait qu'elle est constituée d'un delta très étendu comprenant notamment la zone marécageuse de la Camargue et la plaine de la Crau. On imagine que la période du *diluvium alpin* qui dirigea un torrent de boue et de galets depuis le Rhône et la Durance est certainement à l'origine de cette zone du delta qui constitue la Crau d'Arles, cette plaine de cailloux dont on sait aujourd'hui qu'ils ont été arrachés aux Alpes. Mais avant l'explication scientifique, il fallait bien une explication à la hauteur de l'évènement, et la mythologie y voit Héraclès, le nom grec d'Hercule, au cours de son voyage vers le jardin des Hespérides. On dit que suivant cette voie d'Italie en Espagne, qui s'appela la voie Héracléenne, bien avant que de devenir la voie *domitienne*, il trouva sur son chemin les géants Albion et Bergion, fils de Poséidon, qui lui interdirent l'accès au Rhône. On trouve chez Eschyle le récit du combat au cours duquel il reçut l'aide de Zeus qui « fit pleuvoir une grêle de pierres rondes ». Dans le récit, on découvre que le combat eu lieu dans un « lieu battu pas Borée », le vent du nord, qui est sans doute le vent connu sous le nom de *mélanborée*, vent noir, qui devait devenir le *vent magistral*, le mistral.

Une autre légende concernant Hercule le fait passer par la Crau à son retour de sa prise des bœufs roux de Géryon, avec l'intention de les acclimater, comme le furent les Aurochs des forêts germaniques. On y voit alors le Rhône dans son rôle de trait d'union entre le nord et le sud, perpendiculairement à cette voie héracléenne qui était, le long des rivages de la méditerranée, la voie la plus évidente des conquêtes, avant que d'être la voie de la civilisation.

Le Rhône dans l'histoire

L'histoire attachée au Rhône commence donc avec les légendes qui ne sont peut être qu'une réminiscence historique expliquée par le fantastique. On y observe que la colonisation du bas-Rhône commença avec les Phéniciens, peuple voyageur sans frontière, qui précédèrent les Grecs, par la voie maritime, avant que la grande migration par voie terrestre n'amène ces aryens qui se mêlèrent aux Celtes, Ibères et Ligures. Le Rhône est alors un chemin de peuples, avant d'être cette voie qui permet l'approvisionnement de l'ambre précieux et de l'étain, indispensable pour la production du bronze, à une période où sa métallurgie est aussi irremplaçable que pour nous aujourd'hui, l'acier, l'aluminium ou les plastiques. Le Rhône est vraiment une voie de passage obligé, puisqu'il rejoint la Saône, puis le Doubs, vers le Rhin, ainsi que la Seine vers Alesia, proche du plateau de Langres; et vers l'Ouest, la Loire n'est qu'à quelques kilomètres de Lyon, par Feurs.

Écoutons Elysée Reclus : « Dans la stricte acception du mot, l'étroite vallée du Rhône est devenue *un grand chemin des nations* ». Le Rhône est donc bien un trait d'union.

Notre Savoie était alors peuplée des diverses tribus qui remontèrent les vallées dès la fin de l'ère glaciaire, les Ceutrons, les Médulles, les Graiocèles, les Adenates, et la tribu la plus importante, celle des Allobroges, de Genève au Nord, jusqu'à la vallée du Rhône, au Sud, dont la capitale était Vienne. Les Ceutrons occupaient ce qui constitue aujourd'hui la Tarentaise, une partie de la Haute Savoie et le Faucigny ; leur capitale était Aime, puis Darentasia, *la ville des dorons*, le Moûtiers d'aujourd'hui, d'où le nom de Tarentaise. En 121 AJC, ces tribus s'associent aux peuplades de la Gaule qui tentent de résister à la puissance militaire romaine, mais ils sont battus au mont Cernumène par

Domitius Ahenobarbus qui, confiant dans ce succès, entreprend de développer les voies de communication en fondant les villes d'Aix en Provence et Narbonne et la voie à laquelle il va donner son nom : la voie domitienne. Vingt ans plus tard, ce sont les Cimbres et les Teutons, venus du Nord, qui menacent la colonie romaine, et Marius les arrêtent près d'Aix en Provence.

Cette date du début du dernier siècle AJC marque le point de départ de la *geste gallo-romaine, illustrée dans de très nombreux poèmes.*

Marseille est alors une ancienne colonie grecque, qui fût d'abord Carthaginoise, puis conquise par les Phocéens et les Milésiens (aujourd'hui la Turquie), appelée Lacydon puis Massalia. Elle est en relation avec le monde civilisé et elle respecte Rome et sa puissante armée, ce qui va lui permettre, avec Marius, les premiers aménagements sur le fleuve, avec le canal des Fosses-Mariennes, qui permettait une navigation entre la mer et le fleuve. Après Marius, son neveu, César, conquiert ou pacifie la Gaule, comme on voudra (il relate ses expéditions dans un récit qu'il titre lui-même *de bello gallico*, ce qui n'est donc pas le récit d'une promenade. Tacite rapporte d'ailleurs ce mot d'un chef écossais à propos de la conquête romaine : « là où ils font le vide, ils appellent ça la paix ». Quoi qu'il en soit, il fit des villes de la vallée des colonies romaines : Vienne, capitale des Allobroges, devient Colonia Julia Vienne Allobrogum, et il prévoit, par un singulier présage, de faire d'Avignon une seconde Rome.

Arles était alors un important marché gréco-celtique et elle devient une colonie Romaine, Arelate. Cette colonie aura la faveur de César, Marseille ayant commis l'erreur politique de prendre le parti de Pompée, et Arles devient un point d'accueil pour les vétérans de la 6^{ème} légion, avec tout un appareil commercial et administratif : *Gallula Roma Arelas, Rome gauloise.*

Au confluent du Rhône et de la Saône, les grecs avaient fait prospérer un regroupement autochtone qui devait devenir un oppidum qui prit le nom de Lugudunum, puis Lugdunum. Il s'agissait d'une « cité libre » des Ségusiaves, l'une des nations de la Gaule chevelue, une tribu de la Celtique. En 43AJC, des colons romains expulsés de Vienne par des Allobroges, viennent s'installer sur le site de Lugdunum, sur la Colline qui deviendra Forum Vetus, Fourvière. Et c'est alors le début de la chute pour Vienne, simple colonie de droit latin : Lyon

devient la capitale de la Celtique et le siège de l'administration des Gaules. Mais Lyon est surtout un carrefour qui offre le début de la prospérité avec les pauvres venus d'Orient qui vivent dans des *cannabae*, des *cabanes de bambou*, qu'on retrouve aussi à Marseille, et qui donnera la Canebière.

La gloire de Lyon comme ville de l'Empire culmina avec Claude, né au confluent de Rhône et Saône, qui obtiendra pour les notables de la Gaule chevelue, le *jus honorum*. Mais en 57, sous Néron, un grave incendie ravage la ville qui sera reconstruite et restera fidèle à Néron.

Un évènement planétaire va alors secouer le monde. *Je cite Benoit XVI :*

Nous sommes au 1^{er} siècle de notre ère et un édit de César Auguste « ordonne le recensement de tout le monde habité »(L2.1), ce qui provoque, en Judée, le voyage de Nazareth à Bethléem de Joseph et Marie, son épouse qui est enceinte. En ce lieu et de cette union naîtra, presque par hasard, un enfant nommé Jésus qui devait, quelques 30 ans plus tard être condamné par un juge Romain, un certain Pilate, pour avoir déclaré être le fils de Dieu, délit passible de la peine de mort. Le juge romain lui demanda : « d'où est tu ? », et il répondit : « je ne suis né et je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage de la vérité ». Le juge, rationaliste, trouva ces réponses prétentieuses mais il fût effrayé et mystérieusement influencé par cet homme si différent de ceux qui combattaient alors contre la domination romaine et pour la restauration du royaume d'Israël. Fin de citation.

Il ne fût pas le seul à être influencé. Dans le monde méditerranéen devait apparaître la seconde religion monothéiste, après la religion juive : la religion chrétienne, le Christianisme.

Quelle est la voie par laquelle le Christianisme atteint le Rhône? La situation n'était déjà pas très claire pour l'empire d'Occident après le partage de l'Empire Romain par Théodose en 395 ; que dire alors de la situation avant. Comment passe t'on du druidisme Celte ou des dieux de la Baltique au Christianisme ? Faute de source sûre, on est contraint de manier à la fois le mythe et la raison, non pas en opposition, mais dans la recherche d'un accord auquel nous puissions

raisonnablement consentir. Une pieuse tradition dit qu'une barque aborda sur la plage qui devait devenir les Saintes Maries, venant de Galilée sous la conduite des anges, avec à son bord les ultimes familiers du Christ : Marie-Jacobé, sœur de la Vierge et mère de Saint Jacques le Mineur, Marie-Salomé, mère de l'autre Jacques et de Jean, et Marie-Magdalena, la pécheresse, accompagnées de Lazare, Marthe, Maximin, Restitut, Trophime et la servante Sarah, patronne des bohémiens. Une église fortifiée, qui date du XIIème siècle, honore les restes des Saintes qui furent exhumés par le roi René, 3 siècles plus tard. Cette légende ne peut manquer d'émouvoir ceux qui visitent l'église des Saintes Maries ; on a voulu l'infirmer par le fait que les restes des Saintes ne pouvaient pas être découverts près de la mer, 15 siècles après l'abordage de la barque, puisque la terre avance dans le delta. Mais on sait maintenant que c'est la mer qui avance, alors ?

Au IIème siècle, la tradition chrétienne ne relève plus de la légende, mais d'une réalité sinistre. Sous le règne de Marc-Aurèle, au cours de la panégyrie annuelle, quarante-huit habitants de Lyon, parmi lesquels des Romains, sont arrêtés et exécutés car l'empereur « ordonne de sévir contre ceux qui persévèrent », ceux qui refusent d'abdiquer ce christianisme nouveau. On sait que parmi ces martyrs figurait l'évêque Pothin, originaire de Smyrne où il fût disciple de l'évêque Polycarpe, vénéré aux Alyscamps d'Arles ; on sait aussi, bien sûr, que parmi ces martyrs figurait Blandine (on trouve chez l'historien grec Eusèbe la trace d'une lettre des chrétiens de Vienne et Lyon à leurs frères d'Asie). On retrouve des noms de ces martyrs repris par le moyen-âge : Ferréol, Andéol, Saint Genès, en Arles, Saint Maurice, dans le Valais. Saint Genès était un enfant arlésien, greffier public, qui refusa de transcrire un édit impérial contre les chrétiens ; il fût décapité. Maurice, lui, venait de Thèbes, en Egypte, et à la tête de la *légion thébaine*, il tomba avec ses hommes sous les coups de ses camarades de guerre pour avoir refusé d'adorer l'empereur.

En Savoie, le Christianisme naissant apparaît au IIème siècle, depuis Lyon et Vienne, et il trouve un terrain favorable dans l'état malheureux du peuple, exploité par les riches familles patriciennes qui font affaire avec les Romains. Il se propage avec rapidité, après la fondation de l'Eglise de Lyon, et les villes principales deviennent le siège d'évêchés : Grenoble, Genève (en l'an 400 environ), puis Moûtiers (Vème siècle) et plus tard, St Jean de Maurienne (VIème siècle).

Sous Constantin, converti au Christianisme, les chrétiens vont trouver la paix, et le commerce va permettre le développement d'Arles, qui se trouve précisément à ce carrefour de la voie domicienne et de la vallée du Rhône, port maritime et fluvial. Constantin, fils de Constance Chlore, se défiait de Rome, et avant de fonder Constantinople, la prodigieuse métropole orientale, il fit d'Arles, provisoirement, sa résidence impériale ; et c'est d'ailleurs à Arles que la fille de Maximien Hercule, la belle Fausta, qu'il épousa en seconde noce, donna naissance à Constantin II (316). Et cette époque de Constantin le Grand fût marquée par de nombreux ouvrages hydrauliques, des aqueducs amenant l'eau depuis la fontaine de Vaucluse et la Durance, et par le premier équipement technique réalisé par l'ancêtre de nos constructeurs de turbines : un immense moulin, avec 16 roues à aubes, construit dans la vallée des Baux par *Candidus Benignus*.

Rome connaît bientôt des vicissitudes politiques ; la vallée du Rhône passe sous la coupe d'un roi Burgonde, dans le 1^{er} royaume de Bourgogne qui s'étendait des Vosges à Avignon.

On ne peut évidemment situer le Rhône frontière à l'époque romaine puisqu'il n'est qu'un fleuve de l'immense empire qui va du Maroc à l'Irak, de la Rhénanie au Sahara, de l'Ecosse au golfe Persique; du Northumberland où s'élevait le mur d'Adrien jusqu'à Ctésiphon, en Irak, de Cologne à Timgad, dans les Aurès, une surface de quelques 3 300 000 km², autour de la méditerranée.

Et il est tout aussi difficile de situer exactement le Rhône frontière à cette époque du début du moyen âge, tant les sources sont imprécises : on note « l'installation burgonde dans la Sapaudia », mais on a une connaissance incertaine des origines de ces Burgondes et les avis sont partagés sur la définition de la Sapaudia, donc sur sa délimitation. De plus, on observe que le 1^{er} royaume de Bourgogne est bicéphale, avec 2 souverains qui résident dans 2 capitales différentes : Genève et Lyon, et il est même binational puisque les romains y tiennent une place équivalente à celle des burgondes. La frontière d'origine, en 443, se situait semble t'il sur la rive gauche du Rhône et de la Saône, avant de s'étendre vers la Loire vers l'an 500, après un demi-siècle d'expansion.

La Chrétienté resplendit alors, au bord du Rhône, de saintes figures qui marquent l'unité de cette période. Patiens, à Lyon, remplit un rôle d'intendant en faveur des déshérités, et fait construire une basilique dont des traces existent aux abords de la cathédrale Saint Jean. Mamert, à Vienne, lutte contre l'incendie que la foudre a allumé dans le palais du souverain burgonde, et il fait le vœu d'une procession qui deviendra celle des Rogations. Saint Avit est à Vienne à la fin du Vème siècle, sous le règne de Gondebaud, oncle de Clothilde ; il aurait médité le mariage de cette princesse du Rhône avec le roi des Francs, et il fût le ferme soutien de Clovis, après sa conversion. Et Arles n'est pas en reste, qui est le siège de 11 conciles, avec saint Honorat qui fonde l'abbaye de Lérins, saint Césaire, qui est évêque d'Arles pendant 40 ans. Son action politique maintient l'unité sous Alaric, roi des Wisigoths, Théodoric, roi de Ravenne, les souverains francs ou burgondes ; il y défend la doctrine de l'Eglise de Rome contre l'hérésie arienne qui nie la divinité de Jésus ; il est nommé primate des Gaules. Mais la légende fait aussi de Césaire un précurseur de cette *énergie* qui alimente aujourd'hui les éoliennes de la vallée : on raconte que les habitants de Nyons, en Dauphiné, eurent recours au saint évêque pour améliorer leur terre stérile ; il emplit son gant de vent marin, dans le marais d'Arles, et il le jeta contre la montagne, à Nyons, au nom du Christ. Une caverne s'ouvrit dans le rocher, le vent du Nord souffla, et la terre de Nyons devint fertile. Là encore, mythe et raison se confrontent sans forcément s'opposer.

Oui, le Rhône est bien une voie de passage, et ce fût d'ailleurs la voie utilisée par l'invasion sarrasine qui a laissé des traces tout au long du fleuve, à Génissiat, à Sion en Valais, à Rochemaure, à Roquemaure, à Cordes, dont ils font un repère. Ils en sont chassés en 735 par Charles Martel, mais ils devaient revenir puisque Charlemagne les combat à la fin du VIIIème siècle. A cette époque, avec le démantèlement de l'empire de Charlemagne, les frontières des pays riverains du Rhône apparaissent, mais elles sont incertaines et éphémères ; la suzeraineté de l'empire germanique va s'exercer sur eux pendant des siècles.

Bientôt le Rhône devient vraiment une frontière entre le Royaume de France, sur sa rive Ouest (rive droite), et l'empire germanique, sur sa rive Est (rive gauche). Et il aurait pu être le siège d'une éphémère Rhôdanie, avec Vienne pour capitale, qui devient brève réalité sous le titre de royaume de Provence, ou premier royaume d'Arles, avec Boson, beau frère de Charles le Chauve, proclamé *patrice*, titre des rois burgondes, en 879. A sa mort, en 888, cet

héritage se joint à la Bourgogne transjurane, ce qui constitue, sous la suzeraineté impériale, un ensemble qui porte le nom d'Arles, mais dont le souverain réside en Valais. Le Rhône frontière, trait d'union, devient symbole d'unité!

Par déshérence, ce royaume d'Arles est apporté en 1032 au Saint-Empire romain-germanique. En basse vallée, les deux rives du Rhône finissent par avoir le même suzerain médiat, le comte de Toulouse, « le roi sans royaume » qui devait s'effondrer dans le drame Albigeois : dans le marquisat de Provence, il était vassal de l'empereur, et dans le Languedoc, vassal du roi de France.

Pour les mariniers du Rhône, la rive gauche était *Empi* et la rive droite : *Reiaume*.

C'est une époque où le Rhône marque même une quadruple frontière, entre la souveraineté de la maison capétienne, sur sa rive droite, le Saint-Empire romain germanique sur sa rive gauche, l'influence du dieu païen au nord, et le règne spirituel et matériel du Dieu des chrétiens au sud. C'est l'époque où Foi et Espérance s'inspirent des influences orientales et des vestiges des monuments antiques pour nous donner les voûtes, les absides, les nefs, les portails de tous ces hauts lieux de l'art roman que sont : Saint-Trophime, à Arles, Montmajour, Saint Gilles du Gard, et j'en passe... c'est l'époque de l'apparition d'un véritable « art français », qui préfigure le futur royaume de France, et qui fera dire à Emile Mâle, ce spécialiste de l'art chrétien médiéval, « quelle merveilleuse histoire que celle de ces grands chemins de l'humanité ! Rome les avait fait servir à la conquête du monde, la France s'en sert à son tour pour répandre son génie, et, par ses pèlerins, ses chevaliers, ses poètes, ses artistes, elle commence, dès le XIIème siècle, son éternel apostolat».

Mais l'activité des constructeurs ne se limite pas à l'art sacré, et c'est aussi l'époque des premières constructions de ponts, depuis le pont d'Avignon jusqu'au pont de la Guillotière.

Les Romains n'ont pas construit beaucoup de ponts sur le fleuve, la traversée s'effectuant par bacs, ou sur des ouvrages provisoire en bois. Plusieurs communications ont été faites à la société des amis de Vienne sur un pont sur pilotis daté du Ier au IIIème siècle de notre ère et ayant fait l'objet de réparations successives. C'est au XIIème siècle que des ouvrages en pierres furent

construits par la confrérie des « pontifes » à Avignon, Saint-Esprit et la Guillotière. Cette confrérie fût fondée au Xème siècle sur le modèle de ce qu'était le collège des prêtres romains chargés de construire et d'entretenir les ponts sur le dieu Tibre. Michelet les qualifie de « saints de Provence » qui « ont bâti des ponts et commencé la fraternité de l'occident ».

Le premier ouvrage fût le pont de « Bonpas » sur la Durance, édifié sur un passage maudit nommé « maupas ». On pense que c'est de ce pont que partit Bénézet pour construire le pont d'Avignon, entre 1177 et 1188 : un pont de pierres de 1000m de long et vingt trois arches. Légende et réalité se rejoignent pour expliquer ce tour de force, et la réalité confinant au génie, la légende se devait d'être extraordinaire : elle explique que Bénézet, mandaté par Jésus pour construire le pont souleva une pierre que 30 hommes ne pouvaient pas porter et la déposa pour fonder la première arche.

Après la construction du pont d'Avignon, Bénézet aurait été appelé à Lyon pour y construire le pont de la Guillotière.

On peut citer aussi l'ouvrage remarquable construit par les frères pontifes près de l'embouchure de l'Ardèche, 800m de long et vingt arches et qui devait devenir le pont Saint-Esprit ; la légende, là aussi, fait intervenir Dieu et le Saint Esprit ingénieur.

Aujourd'hui, ces ponts ont subi les dommages de guerre et des réaménagements pas toujours très heureux, mais on peut cependant se faire encore une idée de leur pérenne beauté qui a défié les siècles.

Cette période au cours de laquelle se confrontent et se complètent Foi, mysticisme et exploit technique est marquée par des rites barbares, une justice expéditive, des crimes, des châtements raffinés, des tortures, auprès desquels nos punitions d'aujourd'hui passent pour des amabilités. Notre roi Saint, Louis IX, qui participa à la septième croisade, fit construire Aigues Mortes pour y prendre la mer. Il se recueillait dans la petite chapelle de la tour de Constance, conscient de la nécessité de durcir son cœur pour engager ces expéditions que son devoir lui impose, mais aussi de rafraichir son âme pour garder le sens de l'humain et il entendait le cantique : *ut fontem lacrimarum dones nobis, domine !...* Son chroniqueur, Joinville, relate alors la prière du roi : « non pas une fontaine, je n'ose le demander, mais quelques larmes du moins pour rafraichir mon cœur ».

N'y a-t-il pas, dans cette prière de Saint Louis, tout le drame et l'espérance de ce que fût pour le monde occidental, à travers les épreuves des croisades, les échanges avec l'Orient, les difficiles raisons de l'œcuménisme, recueillis et assimilés aux bords du Rhône, la promesse durable de notre civilisation ?

Le Rhône est alors une frontière française, et Lyon devient une ville française ,

Les bourgeois de Lyon sont en révolte contre les comtes-archevêques qui gouvernent la ville, dans le cadre de la « bulle d'or » de Frédéric Barberousse ; et ils souhaiteraient une protection royale, mais l'archevêque Pierre de Savoie, depuis qu'il est monté sur la chaire épiscopale de Lyon, se refuse à reconnaître la suzeraineté du roi de France ; il y est enfin contraint par Philippe le Bel qui établit un gouverneur de la ville et demande aux habitants de prêter serment de fidélité. Lyon fait donc le choix du roi de France, et la ville est rattaché à la couronne le 10 avril 1312, par un traité solennel. Elle deviendra une *commune*, libre de la tutelle épiscopale et protégée des convoitises féodales.

La vallée du Rhône est peu concernée par la guerre de Cent ans, sinon par les contrecoups, et la ville de Lyon profite de sa fidélité au roi Charles V qui lui donne en 1367 le droit de lever les impôts. Mais la ville est cernée par les puissants seigneurs que sont le duc de Bourgogne et le comte de Savoie ; celui-ci est à Jonage dès 1326, sur la rive gauche et il s'avance sur la rive droite jusqu'aux portes de la ville. En 1416, la Savoie devient duché, au profit du comte Amédée VIII qui prend une grande importance tant par sa suzeraineté qui s'étend de la Saône à Sion en Valais et de Nice à la Suisse alémanique, mais aussi par son influence personnelle entre le roi de France, le pape, et le duc de Bourgogne, allié à l'Anglais. Il en profite pour faire des avances à Lyon avec qui ses sujets entretiennent des relations commerciales étroites. Mais lors du traité de Troyes, le 21 mai 1420, triste souvenir, la ville envoie son hommage à Charles VII qui reconnaît « celle qui oncques ne varie... ».

Lyon est quand même sortie diminuée de cette période, mais le roi qui veut la soustraire à l'influence du Dauphiné va l'aider à se redresser ; et surtout, c'est l'arrivée à Lyon de Jacques Cœur qui va donner à la ville une impulsion

décisive, notamment dans les mines de pyrites, mais aussi d'argent et de cuivre, ainsi que dans l'organisation du commerce bien au delà des frontières. Du succès à l'envie et de l'envie au soupçon, il n'y a qu'un pas, vite franchi par ceux que le succès de Lyon commence à indisposer. Lyon prend les devants en tentant un rapprochement avec la Savoie avec laquelle flirte le dauphin Louis, futur Louis XI (je rappelle que le Dauphiné était l'apanage des aînés de France), mais Charles VII réduit ses privilèges et ses libertés en 1447. Quant à Jacques Cœur, il est accusé de complot et condamné au bannissement. S'ensuit une évasion rocambolesque, des cordeliers de Beaucaire à Nice où il embarque pour l'Italie.

Le futur Louis XI, aîné royal, est dauphin, et il inaugure sa future politique d'alliance en épousant la princesse Charlotte de Savoie en 1452. Il a vécu au château d'Etoile, et au bord du fleuve il s'exerça au métier de roi : en fondant l'université de Valence en 1452 et en érigeant le conseil delphinal en Parlement. En 1461, il règne enfin.

Lyon est au carrefour de ses préoccupations avec le Dauphiné, la Savoie et la Bourgogne, mais c'est aussi le point de vue central sur les villes de Milan et Florence.

Dans cette ville de Lyon qu'il avait connu en qualité de dauphin, il était reçu en « compère », dans l'intimité des marchands et, dit on, des bourgeoises de petite vertu.

Le XIV^{ème} siècle fût le grand siècle d'Avignon qui reçut de circonstances fortuites son caractère œcuménique et européen : le concile de Vienne et le transfert provisoire du siège épiscopal dans cette ville, puis l'élection de l'évêque d'Avignon au trône pontifical qui fit de son ancienne résidence le siège de la papauté : c'est donc l'époque des papes d'Avignon, avec des prélats peu vertueux, mais savants, humains et bons politiques, suivie après le retour à Rome de la papauté, du grand schisme d'Occident et des antipapes.

Mais le XVI^{ème} siècle fût celui de Lyon qui bénéficiait de sa position stratégique qui en fit la tête de pont pour les guerres d'Italie. C'est à Lyon que Charles VIII installe sa jeune femme, Anne de Bretagne, avant de se lancer dans la « furieuse aventure », et c'est à Lyon que Anne assiste au tournoi de « vieilles lances » que gagne un jeune page dauphinois: Pierre de Terrail, seigneur de

Bayard. C'est à Lyon que Louis XII, « vainqueur des Milanais » verra la colonne de bronze célébrant ses hauts faits sur une pile du pont de la Guillotière. C'est à Lyon qu'en 1503 se tiennent les négociations entre la Cour de France et la Maison de Savoie dans le but de régler l'affaire Italienne et de marier Claude de France, la fille de Louis XII au futur Charles Quint. On sait que c'est le fils de Louise de Savoie et de Charles d'Orléans, petit fils du duc de Savoie Philippe, qui prendra la place sous le nom de François Ier qui devient roi en 1515, après la victoire de Marignan

Et c'est en 1525, dans la nuit du 28 février, qu'un messager vêtu de noir apporte à la reine mère la nouvelle de Pavie et du roi prisonnier : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur ». On dit que certaines lyonnaises pleurèrent le roi galant qu'elles avaient tenu dans leur bras.

Les techniques de la Renaissance

La vallée du Rhône n'a pas été étrangère aux effets de la Renaissance puisqu'elle y a même participé de façon directe, mais l'un des effets peut être pas le plus connu concerne la prise en compte des nouvelles techniques. Et c'est ainsi que la vallée du Rhône va bénéficier des capacités en ouvrages hydrauliques des ingénieurs italiens, héritiers directs du « génie hydraulicien » des Romains. Dès 1480, Léonard de Vinci applique l'idée de l'écluse à sas à un canal près de Milan, sur l'Adda et le Tessin ; en 1516, l'année qui suivit Marignan, le même Léonard étudie le projet d'un canal de jonction de la Loire à la Saône, et en 1532, François Ier fait creuser la grande roubine qui relie les eaux d'Aigues-mortes à ce qui s'appellera le Grau du Roi.

Mais celui qui conçut l'ouvrage le plus remarquable, qui dépasse même les ouvrages de ses professeurs du temps de Constantin, c'est un provençal de Salon de Provence, fils de français installé à Pise au XVème siècle : Adam de Craponne. Son projet consiste à irriguer la plaine de la Crau par l'eau de la Durance, ce qui revient ni plus ni moins à rendre à la Durance le lit qu'elle occupait avant que ses sédiments ne constituent la plaine de Crau. Il fait une demande de concession pour son ouvrage qui lui est accordée le 17 Août 1554, au nom du roi, comte de Provence.

Il n'est peut être pas inutile de rappeler comment ce Comté de Provence qui fût la terre des Bérenger devient terre française :

Béatrice, dernière héritière de Raymond Bérenger, Comte de Provence, petite fille par sa mère de Thomas 1^{er}, comte de Savoie, avait apporté la Provence par son mariage à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui fonda la dynastie de roi des Deux-siciles et de Jérusalem, avec Naples comme capitale. La reine Jeanne qui régna à Naples pendant 40 ans (elle tenait ce titre de son grand père Robert le Sage, petit fils du fondateur de la dynastie Charles Ier d'Anjou), céda par testament ses droits sur Naples à la 2^{ème} maison d'Anjou, issue de Louis, frère de Charles V. Ce prince et ses descendants furent donc ducs d'Anjou et comtes de Provence, et l'un d'eux devait provisoirement régner sur Naples : il s'agit du fameux roi René, le bon roi René, bien connu à Aix en Provence, caricaturé par Chateaubriand : « qui diminuait les impôts quand la tramontane soufflait ». Ce prince fût un héros très humain, très amoureux et ami des poètes, poète lui-même (Livre du Cœur d'Amours espris), avec d'autres princes comme Charles d'Orléans, Jean II de Bourbon, qui fréquentent François Villon qui , d'Anjou vers le Rhône, y vient terminer son vagabondage :

« chassé comme un souillon, /de ses amours hayneusement,/ tant que d'icy à Roussillon,/brosse n'y a ne brossillon/ qui n'eust, ce dit il sans mentir/ un lambeau de son cotillon... ».

C'est le petit fils du roi René, René II, qui par l'intermède de son ministre Palamède de Forbin, permit l'union de la Provence et de la France par le pacte de 1481. « Tu m'as fait comte, je te fais roi ».

Revenons à Craponne.

Le texte de l'arrêté de concession qui lui est accordé est très large puisqu'il prévoit l'arrosage des terres et la force motrice, mais il s'agit d'un projet sur fonds propres, ce qui lui causera beaucoup de difficultés financières, notamment dans les négociations de droits de passage. Après bien des difficultés et l'aide financière de sa famille, le canal est inauguré le 30 avril 1559. Les problèmes ne disparaissent pas pour autant puisque dans un 1^{er} temps, l'eau est utilisée pour la fertilisation, puis l'irrigation des terres, au détriment de l'usage industriel pour l'activation *de moulins*. Il ne pourra terminer son projet qui sera repris au XVII^{ème} siècle par le Hollandais Van ENS qui assainit les marais d'Arles et des

Baux et qui relance les moulins, en abandonnant toutefois les moulins à eau au profit des moulins à vent, largement popularisés par Alphonse Daudet.

Lyon bénéficie alors d'un rayonnement culturel important : Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, est connue comme la « renaissante », au large et brillant esprit : son secrétaire, Clément Marot, compare Lyon à la Rome Augustale ou à l'Athènes de Périclès. On y trouve alors Rabelais, Philibert Delorme, Jean du Bellay, François de Tournon, Pierre de Ronsard qui pleure le décès du fils aîné de François Ier :

« il eut pour sepulchre un milier d'estandars, de bouclairs, de cheveux, de larmes de soldats. Le Rosne le pleura, et la Saône endormie... ».

Naissance de l'industrie

Les pays du Rhône s'ouvrent à l'industrie par les idées, les arts et l'argent, et inventent la solution pour lutter contre la misère et le chômage, après la « grande rebeyste » (émeute) de 1529 : contre le chômage, il faut faire prospérer les affaires, investir, et pour cela il faut bénéficier de privilèges. Contre la promesse d'aller chercher à Gènes des tisseurs de soie pour monter des métiers à tisser, ils obtiennent les lettres patentes par lesquelles ils sont « francs, quittes et exempts de toutes tailles et impôts et aussi de guets et gardes, sinon en temps et cas d'imminents périls ». Et c'est ainsi que par édit royal, en 1544, naît un bureau général des douanes faisant de Lyon la capitale du commerce extérieur français.

La guerre religieuse entre catholiques et réformés va créer une sanglante division des pays rhodaniens français, et Charles Emmanuel Ier, duc de Savoie, aimerait reprendre le vieux rêve des comtes en attaquant Genève que Henri III prend sous sa protection, ou relancer le royaume rhodanien avec son frère cadet à Vienne. Mais la clef est à Lyon et la ville s'insurge, crie « vive le roi » ; elle a été fidèle, conforme à sa tradition. Charles Emmanuel signe à Lyon, le 17 juin 1601, avec Henri IV, le traité qui donne à la France la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. Loin en amont de Lyon, les 2 rives du Rhône sont désormais françaises, la rive droite jusqu'à Genève.

C'est une époque au cours de laquelle la question de la navigabilité du Rhône va se poser avec insistance.

L'histoire nous montre que la première préoccupation sérieuse dans le domaine de la navigation fluviale est le fait d'un protestant français émigré en Suisse qui, en 1613, projetait la jonction du Rhône et du Rhin au niveau de leurs sources par un canal navigable entre le lac Léman et l'Aar, en passant par le lac de Neuchâtel. Ce projet reçut l'aval du Conseil de Berne qui en confia la concession à un général français. Il s'agit du *canal d'Entreroches* (du nom du col par lequel il passait), qui fût utilisé jusqu'en 1829, avec une capacité réduite du fait de ses dimensions (2 mètres de large au fond) et servit uniquement à des transports de produits agricoles locaux.

Mais la première vraie contribution au Rhône navigable est celle de Vauban dont le nom est associé à tous les hauts lieux de France, et qui conçut le projet de régler les problèmes de navigation en basse vallée en contournant la fameuse « barre » qui se forme à l'embouchure du fleuve par l'opposition de la mer aux sédiments transportés par le Rhône. Le projet de Vauban consiste à réaliser un canal dérivé qui joigne le Rhône à la mer en amont de son embouchure naturelle, et il rattache ce projet à une extension du projet de canal des Deux-mers de Craponne par le littoral languedocien. On trouve dans ce projet, au-delà de l'intérêt technique, une préfiguration de l'intérêt économique que ne renierait pas notre ministre des relations commerciales sur l'attractivité de la France ; je cite Vauban : « les foires de Beaucaire, qui sont les plus belles du royaume, si célèbres partout, et à présent à demi ruinées par l'infidélité des embouchures du Rhône, se rétabliraient d'autant plus facilement que les marchands étrangers qui viennent de la mer ne recevraient plus de retardement ... ».

Mais revenons à l'histoire :

Henri IV épouse Marie de Médicis, la Florentine, qui entre à Lyon par le pont du Rhône le 3 décembre 1600 : un siècle glorieux s'ouvre. Dans la vallée du Rhône, un jeune Vivarois de souche paysanne, instruit au bord du Rhône, lance les premières prairies artificielles et donne son essor à la culture du murier : il s'agit de Olivier de SERRES, celui dont Arthur Young, l'anglais, dans *voyage en France* a pu dire : « le père de l'agriculture française », qui définira ce qui deviendra la sériciculture. Cette culture qui fût étendue en France sous Henri IV, donna une nouvelle vie à l'industrie lyonnaise du tissage.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France, dira Sully.

Le 11 décembre 1622, Louis XIII et Anne d'Autriche entrent à Lyon par le pont du Rhône, 22 ans après Henri IV et Marie de Médicis. Dans la vallée, le roi et le cardinal ont laissé en souvenir quelques démolitions comme le château de Beaucaire qui avait servi de refuge aux ducs d'Orléans et de Montmorency révoltés contre Louis XIII.

Alfred de Vigny, l'un des nombreux poètes inspirés par le Rhône, évoque un autre moment, un romantique tableau : le cardinal quelque peu en disgrâce, est malade à Tarascon, et il remonte le Rhône en barque en tirant une autre barque dans laquelle sont prisonniers de Thou et Cinq-Mars ayant conspiré contre le roi. Vigny raconte : *on voyait le soir, dans l'une, Richelieu, pâle et décharné, assis à la poupe, et dans celle qui suivait, les deux jeunes prisonniers, le front calme, debout : on croirait voir l'inflexible batelier des enfers conduisant les ombres amies de Castor et Pollux, et il conclut que « l'histoire est un roman dont le peuple est l'auteur ; indifférent sur les détails, il les aime moins réels que beaux ou plutôt grands et complets ».*

Louis XIV ne connaît de Lyon que la maison du trésorier Mascrary où il passa les plus belles heures de ses amours avec Marie Mancini, à l'âge de 19 ans. Cette maison donnait sur la place d'armes qui fût achetée par le Consulat de Lyon pour y construire un ensemble monumental. On raconte qu'il projeta même de raccorder l'île Mognat à la presqu'île, ce qui entraîna du propriétaire ce petit quatrain savoureux : « qu'est ce pour toi, grand monarque des Gaules, / qu'un peu de sable et de graviers? / Que faire de mon île, il n'y croît que des saules, /et tu n'aimes que les lauriers ».

Les démêlés de Louis XIV avec le Saint-Siège font que le Rhône n'est plus, à deux reprises et pour un an, une frontière entre la France et le Comtat Venaissin.

En 1786, à Valence, un libraire reçoit parmi ses clients un adolescent pâle, lieutenant en premier au régiment d'artillerie : un certain Napoléon Bonaparte. Que lit-il : des ouvrages de géographie, d'histoire, d'économie politique, ... Stendhal dira : « quelle différence pour la France et pour lui si, à Valence, il avait lu Montesquieu ».

Bonaparte, quant à lui, écrit de Valence à un de ses amis : « le sang méridional qui coule dans mes veines va avec la rapidité du Rhône ».

Et c'est la révolution. Pour l'histoire, elle porte les prémisses de la république et de la Savoie française, donc de la fin du Rhône frontière ; pour les hommes des temps positifs, c'est le début des prouesses techniques dont nous allons parler maintenant, en abordant les temps modernes.

La batellerie

On a peu de témoignages sur la navigation proprement dite, et *Le Poème du Rhône*, de Frédéric Mistral, est une source de notre connaissance de ce que fût la vie des mariniers du Rhône, « *les culs de piau* », et les pratiques de la *descize* et de la *remontée*, avec les chevaux haleurs, attachés à 20 ou 40 par la « *maille* », et les barques calfatées d'étoupe et de poix noire, dans les « *mouilles* », les « *maigres* », les « *eaux fières* », les « *rouanades* ». Mais au-delà des souvenirs, il y a aussi la légende, avec le prince d'Orange, Guilhem, fils aîné du roi de Hollande, amoureux de *la Nymphé belle et pure et claire et vague...qui se confond et fond avec le flot*. La nymphe, ce sera une orpailleuse, l'Anglore, dans laquelle le prince reconnut la *fleur du Rhône* qu'il avait vue en songe, tandis qu'elle-même reconnaît en lui le *Drac*, le beau génie du fleuve ; elle l'avait vu un jour où elle se baignait nue dans le fleuve, et elle l'avait trouvé « *si beau qu'elle pâma* ». La légende veut que l'antique batellerie soit assaillie par la malignité et que le fleuve lui-même, représenté par un taureau, soit égorgé par, *je cite* : « *un dur jeune homme, coiffé du bonnet rouge de la liberté..., destructeur qui doit un jour tuer les mariniers le jour où pour jamais, de la rivière, sera sorti le Drac qui en est le génie* ».

Le destructeur, c'est la cohorte des *exploiteurs du peuple, des perturbateurs et des philosophes* ; c'est le progrès technique et sa cohorte d'ingénieurs.

Ces préoccupations du XVIIIème siècle demeurent d'une terrible actualité !

Le bateau à feu

L'antique batellerie est en effet condamnée par le *pyroscaphe* qui est un « bateau à feu » comme on l'appelle alors, qui apparût sur le Rhône en 1829, mais qui avait été révélé au public un demi siècle plus tôt par un Rhodanien :

Claude-François Dorothee de Jouffroy, ingénieur militaire. En 1775, il vient à Paris et s'associe avec Périer l'ainé, le constructeur de la pompe de Chaillot, pour tenter de mettre au point le pyroscaphe dans le cadre d'un privilège de 15 ans accordé par Bertin, ministre des finances de Louis XV, dans le but de « faire remonter les bateaux sur les rivières au moyen de la pompe à feu ». Mais des différences de conception apparaissent, notamment sur la puissance du moteur à feu que Périer estime être équivalente en chevaux vapeur et en chevaux de halage, tandis que Jouffroy estime qu'il en faut 3 fois plus puisqu'on s'appuie sur l'eau et non sur la terre. Jouffroy rentre à Lyon, développe son idée, fait des essais sur la Saône le 15 juillet 1783, avec PV notarié. Mais les difficultés administratives et financières apparaissent avec le successeur de Bertin, avec l'Académie des sciences, puis, en 1790, la révolution qui chasse Jouffroy vers l'armée de Condé. Revenu en France, il poursuit ses travaux, mais finalement c'est Robert Fulton, l'américain, qui vient en France et trouve les moyens financiers de lancer ce à quoi Jouffroy avait consacré plusieurs années de sa vie. Il sera réhabilité au retour des Bourbons, décoré de la croix de Saint-Louis, mais arrêtera son projet faute d'argent. Le bateau à feu s'imposera petit à petit avec la machine à vapeur et l'utilisation du charbon.

Cette époque marque un tournant de l'histoire tant philosophique que politique et technique. C'est, avec la fin de la batellerie, une sorte de passage du néolithique aux temps positifs. La suite de l'histoire du Rhône est écrite par des savants, des ingénieurs et des politiques. Les perspectives ouvertes par la technique vont nécessiter des investissements lourds, donc à la fois un élargissement des sources de financement et des choix.

Le canal du Rhône au Rhin

Sur le chapitre du transport fluvial et de la navigation, c'est l'idée de la liaison Rhin-Rhône qui hante les esprits aventureux en cette fin du XVIIIème siècle et le passage des gorges du Jura est exploré en « liquette », barque savoyarde à fond plat. Le résultat est plus un exploit sportif qu'une réussite exploitable et la conclusion guide les ingénieurs vers le projet d'un canal entre le Léman et Génissiat, avec des prévisions techniques osées, comme un passage à 85 mètres au dessus du Léman, pour éviter le territoire de la république de Genève, et une chute de 206 mètres, nécessitant 35 écluses. Ce projet légèrement remanié figure en filigrane dans le traité d'amitié et d'alliance signé en 1798 à Paris entre la

France et la Suisse, qui le stipule en son article 6 : « *il est convenu que pour donner à la navigation intérieure des deux républiques les développements avantageux dont elle est susceptible, chacune d'elle fera respectivement sur son territoire les ouvrages d'art qui seront nécessaires pour l'établissement d'une communication par eau depuis le lac de Genève jusqu'au Rhin et depuis Genève jusqu'à la partie du Rhône qui est navigable* ». Cette solution fût reprise par un comité franco-suisse du haut Rhône constitué en 1911, et elle fût chère au président Herriot, fils du Rhône s'il en est, estimant que l'Alsace sous domination allemande rendait la solution de la liaison par la Suisse plus sûre. On sait que dans le même temps le projet français initié par Colbert et Vauban utilise le passage par la Saône, le Doubs et la trouée de Belfort. Après la victoire de 1918, l'idée chère au président Herriot de la solution suisse n'avait plus d'intérêt stratégique, et, de toute façon, le développement du chemin de fer et les progrès scientifiques vont ruiner les chances des bateaux à feu et les idées du Rhône navigable.

On imagine ce que serait aujourd'hui notre circulation routière si la navigation fluviale avait été considérée comme une priorité avec un brin de volontarisme !

Le chemin de fer

Le chemin de fer était déjà utilisé dans les mines pour le transport du minerai et il fût étendu au transport de la houille de Saint Etienne à Andrézieux, sur la Loire, avec des wagons tirés par des chevaux ; son rôle essentiel était d'assurer le transport vers une voie navigable, le transport lourd étant la spécialité des bateaux. Dès 1826, l'Etat accorda une concession aux frères Seguin et à l'académicien Biot, pour réaliser une ligne de transport de Saint Etienne à Lyon, par la liaison de la Loire au Rhône ; les principaux concurrents futurs étaient déjà en place, et parmi les actionnaires on trouvait la compagnie PLM. Entre temps, la traction animale était supplantée par la machine à vapeur, et un progrès technique important fût celui de la mise au point par Marc Seguin de la chaudière tubulaire appliquée sur une locomotive de 25 chevaux dont la première expérience eût lieu le 7 novembre 1829, l'année même où le premier pyroscaphe, le *PIONNIER*, apparut sur le Rhône. En 1832, la liaison St Etienne-Lyon était achevée. Et lorsque fût envisagé le projet de ligne Paris-Marseille, ce fût une pétition qui réunit la quasi-totalité des habitants de la vallée et nombre de personnages illustres comme Thiers, Arago, Stendhal, tandis que Lamartine en

était le fervent défenseur. Il plaida en 1842 pour que la voie ferrée Lyon-Marseille passa par Arles, et le trafic fluvial de ce grand port fût réduit de moitié entre 1842 et 1850. C'est dire que l'avenir du Rhône prenait un autre chemin.

Le premier barrage

Le premier ingénieur à comprendre l'intérêt de la force développée par le Rhône est sans doute Candidus Bénignus, au temps de Constantin, avec les roues à aubes de son moulin des Baux ; on a vu que l'idée, bien qu'elle fût présente dans tous les contrats d'utilisation des eaux du fleuve, ne bénéficia pas de beaucoup de développement. Son principal problème était lié à une utilisation strictement locale et à la concurrence des éoliennes de l'époque, les célèbres moulins à vent. Une solution apparût, comme dans beaucoup de cas, de façon aléatoire et par le génie d'un homme du Rhône : Ampère.

Le générateur électrique

La vie d'Ampère a déjà été évoquée ici, à l'Académie de la Val d'Isère et je vous invite à vous reporter au document qui figure sur le site internet. Il me suffit aujourd'hui de rappeler que Ampère est né à Lyon et que sa participation scientifique à la découverte et la mise au point des techniques de l'électricité a été fondamentale et a modifié de façon considérable l'approche technique et économique liée au fleuve.

Ampère est né à Lyon, en 1775, et connaît très jeune 2 événements dramatiques : le massacre de l'employeur de son père, qui avait le tort d'être noble, en 1791, suivi de l'assassinat du père lui-même, négociant républicain, qui aura le cou tranché par la Terreur, le 23 novembre 1793, alors que son fils n'a que 18 ans.

Il est membre de l'Académie des Sciences et il participe à la séance au cours de laquelle une expérience d'Oersted est présentée par Arago, le 4 septembre 1820, - date dont Edouard Herriot déplorera qu'elle ne soit pas enseignée dans les écoles comme une date essentielle de l'histoire humaine -. Ampère passe toute une semaine à réfléchir fiévreusement et dès le 18 septembre, puis le 25, lors des 2 séances suivantes de l'Académie, il donne lecture de ses notes qui montrent que l'électricité en mouvement est la source des actions magnétiques et prouve ainsi que 2 courants fermés agissent l'un sur l'autre, tout comme un courant sur un aimant. Il confie à Pixii, fabricant d'appareils de musique, la fabrication d'une machine électromagnétique composée d'un aimant tournant devant une

bobine de fil électrique enroulée sur un noyau de fer ; on obtient un courant aux extrémités de la bobine, dans un sens différent à chaque 1/2 tour de l'aimant, mais l'installation d'un commutateur permet de créer un courant continu. Le générateur électrique est né, auquel le menuisier Gramme, par la mise au point technique de la dynamo, donnera un avenir qui n'est pas prêt de s'éteindre.

On découvre donc, en ce milieu du 19^{ème} siècle, le principe du générateur électrique tournant dont on imagine qu'il pourrait être entraîné par l'eau, comme un moulin à eau, et notre Rhône devient donc, outre ses autres capacités techniques, un producteur potentiel d'électricité et, par voie de conséquence, une source de revenus. Cette découverte n'intéresse évidemment pas que le Rhône et elle conduit à la naissance des industries électrochimiques et sidérurgiques qui a déjà été évoquée ici ; je m'en tiendrai donc au seul Rhône.

Les questions qui intéressent les ingénieurs sont alors multiples : quelle puissance le fleuve est-il capable de fournir, et dans quelles conditions ; quel est le site le mieux adapté ; comment garantir la solidité des appuis d'un barrage ; quelle quantité d'eau faut-il stocker ? Comment s'assurer que les eaux stockées ne s'échapperont pas par une *fuite* ? Quel débit le fleuve peut-il absorber en période de déstockage ; comment transporter l'électricité produite ?

Les questions qui intéressent les politiques sont : la production d'énergie électrique est-elle compatible avec les autres projets qui intéressent les populations riveraines : l'irrigation, le transport fluvial, et quel sera le coût d'une usine hydro-électrique et sa rentabilité ?

Le Rhône, sur presque tout son parcours, est propice aux barrages, mais certaines parties sont presque prédestinées, et c'est le cas de la région de Génissiat où le Rhône présente une pente de 3m/km et un débit moyen de près de 400m³/sec, avec des possibilités de stockage de l'ordre de 6 millions de m³ et des possibilités d'écoulement du flot éclusé par la plaine de Chautagne, à travers le canal naturel de Savières et le lac du Bourget. Un projet est mis au point par André Blondel et Emile Harlé, ingénieurs des Ponts et Chaussées, en 1902; il prévoit d'équiper le site de Génissiat, mais il va se heurter à des objections techniques et s'enliser dans des difficultés financières.

La première objection technique concerne le choix même du lieu du barrage, pour des raisons géologiques. Ce projet avait été repris par un groupe industriel autour de la Société Générale d'Entreprises (SGE, devenue VINCI) et il se heurtait à d'autres projets concurrents. Le géologue conseil choisit par Blondel

était un Suisse, Marc Lugeon, décrit comme un géant barbu rustique et bon vivant, dont l'avis était contesté par un géologue français connu, explorateur du gouffre de Padirac et titulaire de nombreuses premières spéléologiques dans les Pyrénées : Martel. Celui-ci expliquait que l'eau du barrage de Génissiat fuirait par des fentes dans la roche constituant le lit du fleuve ; un arbitrage devenait nécessaire et le projet Blondel-Lugeon fût soumis à une commission de géologues chargée de vérifier leurs hypothèses. La conclusion de la commission leur fût défavorable, pour la raison exposée par Martel, à savoir que le barrage prévu n'aurait pas été étanche, l'eau risquant de passer sous terre par une fêlure du rocher comme dans les fameuses « pertes » du Rhône. On rapporte que Lugeon, sûr de son analyse et fidèle à son personnage déclara « que s'il existait une fêlure, elle n'était certainement pas dans le canyon du Rhône » ; commentaire qui ne lui fût pas pardonné !

A cette querelle technico-scientifique vint se greffer une querelle financière car le projet Blondel était cher, et sa réalisation – à supposer qu'elle soit techniquement possible -- aurait nécessité un regroupement de moyens ; et c'est ainsi que la ville de Paris fût en situation de demander une concession dans une alliance avec la ville de Lyon, le jeune ministre des Travaux publics de l'époque n'étant autre que Edouard Herriot ; cette alliance était présentée comme une aide désintéressée, sans contrepartie. Inutile de dire que cette solution ne faisait pas l'affaire des autres protagonistes, et notamment les riverains du Rhône ; la plaidoirie de leur avocat, un marseillais du nom de Nicolas Estier, résume bien leur sentiment : « je me demande pourquoi la ville de Paris se présente ainsi comme une espèce de *Saint Vincent de Paul économique*, pourquoi elle voudrait mettre une pareille somme (300 millions de 1918) à notre disposition pour n'en retirer elle-même aucun bénéfice sous forme d'énergie disponible ? Vous avez compris ce qu'il en est, Messieurs, et le *fin mot*, c'est que une fois que la ville de Paris aura capté l'énergie électrique du Rhône, elle la gardera définitivement, et que si elle la passe à une société financière, elle sera encore gardée de façon plus définitive et nous n'aurons plus rien ».

Dans le même temps, la commission chargée du choix du projet revenait sur ses conclusions et déclare en 1921 que le meilleur site, géologiquement parlant, est le site de Génissiat.

Il ne restait donc plus que le problème financier qui nécessitait une prise en compte politique, et c'est ainsi que naquit l'idée de la *Compagnie Nationale du Rhône*, en 1919, initiée dans un projet de loi sur l'aménagement du Rhône. Cette

loi est promulguée le 27 mai 1921, et elle fixe à l'entreprise qui réalisera l'aménagement du Rhône un certain nombre d'obligations sous la forme d'avantages devant revenir à l'Etat : *une participation importante aux bénéfices de l'entreprise, la création d'une voie navigable dont la dépense de premier établissement devait incomber à l'Etat seul, le développement considérable de la matière imposable ; des avantages indirects incalculables au point de vue du relèvement et du développement économique du pays.*

En clair, le financement est privé et les bénéfices vont à l'Etat.

Le projet de Génissiat connût de nombreux problèmes, il fût d'abord un barrage de papier, avant que ne commencent les grands travaux perturbés par la période de guerre 39-45 et il fût en capacité de délivrer du courant sur le réseau en 1948.

Dans la vallée du Rhône, l'immédiat après guerre, dès 1945, fût une période de forte activité pour réparer les dégâts de la guerre, et les savoyards n'en furent pas absents, comme la société Eric Combaz, avec mon propre père Henri et des savoyards du Villard du Planay, comme Maurice Saxe qui relevèrent les ponts abattus comme le pont de Saint Gilles, le viaduc d'Avignon, le pont de Roquemaure, ou qui dégagèrent l'île de la Barthelasse encombrée par de nombreuses épaves.

Aujourd'hui, le Rhône équipé par la CNR, c'est 14 écluses à grand gabarit, 3 écluses de plaisance, 19 barrages avec centrales hydro-électriques, 8 mini-centrales, 22 parcs éoliens, 6 centrales photovoltaïques.

HOUILLE BLANCHE ET PAPETERIE

Pour conclure sur la réalité technique du Rhône, je voudrais rappeler la part essentielle apportée par son affluent l'Isère, dans la vallée du Grésivaudan, avec la mise au point de la Houille Blanche, et les développements techniques de l'industrie du papier.

L'industrie du papier dans cette vallée, c'est l'origine et le moteur du développement de la ville de Grenoble avec son Université connue aujourd'hui dans le monde entier et sa silicon valley dauphinoise.

La ville de Grenoble est connue comme le berceau de la houille blanche dont la découverte est attribuée, à juste titre, à Aristide Bergès, dans son utilisation de la

puissance d'une chute d'eau pour actionner des défibreurs en fabrication de pâte à papier mécanique. L'utilisation de la puissance de l'eau, qu'elle soit due au courant du fleuve ou aux chutes d'eau, était bien connue et utilisée par des roues à aubes ou des chaînes à godets, voire même des soufflets comme pour le premier tunnelier utilisé au percement du Mont Cenis, en 1850, utilisant l'air comprimé.

On a bien compris cependant que le mérite en revient surtout à Ampère par ses découvertes sur l'électricité et à une équipe d'ingénieurs : Amable Matussière à Domène, Alfred Fredet à Brignoud, Jean Baptiste Neyret à Grenoble et Aristide Bergès à Domène et Lancey, qui entraînent tout un groupe d'acteurs économiques dont les noms sont restés dans les mémoires : Joseph Bouchayer, Félix Viallet, Casimir Brenier, Paul-Louis Merlin et Gaston Gerin, Neyrpic (contraction de Neyret-Belier-Picard-Pictet), les cimenteries Vicat, et le chocolat Cémoi, les biscuits Brun, les pâtes Lustucru, et pourquoi ne pas citer aussi l'histoire de la lingerie féminine dévoilée en ce moment même au musée dauphinois de Grenoble. On y apprend l'art ancien du « fabriqué français », avec la marque dauphinoise Lora, disparue en 1978, qui fournissait l'Elysée sous Georges Pompidou en *slip en filé latex* pour la première dame d'alors ; avec Valisère, société créée par l'entreprise grenobloise Gant Perrin, qui lance la confection de sous vêtements en jersey indémaillable marqués du *trèfle*, avec des usines au Brésil, au Maroc, à Beyrouth, au Sénégal et en Algérie, entre 1920 et 1958. Et avec LOU, de son vraie nom Lucienne Scheltien, patronne de la marque du même nom : souvenez vous du Wonderbra, ce soutien gorge push up qui sortit de l'usine de La Tour du Pin pour envahir l'Europe ; la publicité disait : « regardez moi dans les yeux, j'ai dit dans les yeux ». En 2010, il y a 4 ans, l'aventure s'arrêta.

Et l'Université de Grenoble, avec son Institut National Polytechnique, son Ecole d'électro-chimie et d'électro-métallurgie qui forma beaucoup des futurs ingénieurs des usines de Savoie, son Ecole Française de Papeterie, ses professeurs Louis Néel, prix Nobel, Louis Weil, ses écoles d'électronique, de mathématiques appliquées, avec Jean Kuntzmann, et le CENG (Centre d'Etude Nucléaire de Grenoble) et l'Institut Laue Langevin (ILL institut franco-allemand) dont la présentation a fait l'objet d'une communication à notre académie il y a 2 ans par un ancien de Tarentaise, mon frère Jean Claude.

Les recherches actuelles de l'école française de papeterie, devenue INP-PAGORA portent évidemment sur l'amélioration des industries graphiques, mais la recherche porte également sur des papiers à forte valeur ajoutée dans les domaines de l'alimentation, de la médecine, et même du stockage de l'électricité ; une thèse récente a été soutenue par une élève du Laboratoire ***Génie des Procédés Papetiers***, sur *l'utilisation des procédés papetiers et des fibres cellulosiques pour l'élaboration de batteries Li-ion*. Ces batteries sont fabriquées aujourd'hui par enduction sur feuille métallique de dispersions de matière active et de liants fluorés dans un solvant organique. Les points forts du procédé seraient les suivants :

- La substitution de polymères fluorés par des fibres de cellulose d'origine végétale,
- La transition d'un procédé en milieu organique par un procédé en voie aqueuse,
- L'utilisation de techniques éprouvées permettant un gain de temps de 10 à 100 fois,
- L'élaboration de nouvelles électrodes flexibles, autosupportées, avec des propriétés mécaniques améliorées.
- Le désassemblage aisé de la batterie en fin de vie par une redispersion dans l'eau en vue du recyclage

Cette thèse a remporté le prix de Thèse 2013 de l'Université de Grenoble.

Parlant de l'industrie du papier, comment ne pas évoquer son avenir à l'heure du numérique où tout peut être digitalisé, donc diffusé électroniquement et visualisé sur écran, par tablettes ou téléphones portables. Comment ne pas évoquer la fin récente d'un site industriel ancien de la vallée, la papeterie du groupe Matussière et Forest, ancienne papeterie du domeynon, berceau de la houille blanche. Comment ne pas évoquer l'avenir du livre papier, de la bibliothèque de l'Académie de la Val d'Isère, de l'imprimé en général. Un colloque sur ce thème s'est tenu à Paris en novembre dernier, à l'initiative de la SACEM et des études récentes montrent l'apparition dans certaines populations d'une pathologie nouvelle qu'on pourrait appeler le *burn-out numérique*, et dont le traitement pourrait être le retour à la lecture sur papier. Le papier n'est donc pas un produit

périmé, pas plus que l'impression dont la technologie moderne s'apparente à celle des Airbus. On a vu tout à l'heure que la recherche actuelle travaille sur l'amélioration de la fibre de cellulose, notamment par la valorisation des nano celluloses, à l'échelle moléculaire, dont les capacités permettraient d'obtenir des fibres susceptibles de concurrencer la fibre de carbone.

Et ce serait un juste retour des choses que l'imprimerie, victime un temps de la numérisation, devienne le recours ultime pour la valeur patrimoniale de la chose écrite dont le seul support qui offre une garantie de longévité reste le support imprimé. Qu'il s'agisse des parois des grottes de Lascaux ou de la grotte Cosquer et leurs peintures, des scribes de l'Égypte ancienne et leur papyrus, de la xylographie pratiquée en Chine dès le VI^{ème} siècle, de l'invention des caractères mobiles en Chine vers l'an 1250, ou des écritures d'aujourd'hui, ce sont 150 siècles de création que les algorithmes des tuyaux de Google ne remplaceront jamais. Et de la découverte de l'imprimerie par Gutenberg au XI^{ème} siècle, des productions de Sébastien Gryphe, François Juste ou Jean de Tourne, à Lyon en cette fin du XV^{ème} siècle, au papier d'aujourd'hui, c'est une période de 10 siècles d'évolution du support papier dont nous conservons les exemplaires au titre d'un patrimoine irremplaçable.

FEMMES DANS L'HISTOIRE DU RHÔNE

Pour terminer ma communication, je voudrais rappeler celle que j'avais faite il y a 18 mois sur la connaissance scientifique en général et qui m'avait fait constater l'absence de femmes dans l'histoire des sciences, à quelques exceptions près, comme Marie Curie, absence qui faisait rimer humanisme et machisme. Je voudrais dire aujourd'hui, que j'ai rencontré beaucoup de femmes au bord du Rhône et que je crois que cette histoire ne pouvait pas s'écrire sans elles. J'en cite quelques unes, d'un choix purement arbitraire et nullement exhaustif :

Paulina, l'Arlésienne, qui rencontre Sénèque lors de son exil en Corse et qui devient son épouse alors qu'il est rappelé à Rome par Claude et Agrippine ; qui saura dire la part de Pauline dans les œuvres de Sénèque : dans son ouvrage « de la brièveté de la vie » il dit qu'il faut *donner un sens qui reste face au temps qui passe*, et Pauline sait bien que c'est là toute la leçon philosophique du Rhône qui coule et revient sans cesse en pluie et neige.

Je voudrais citer aussi les **Saintes Maries** dans leur barque, **Sarah** la bohémienne, l'esclave **Blandine**, **Fausta**, la fille de Maximien Hercule qui fût un temps la 1^{ère} dame d'Arles, comme épouse de Constantin. Et **Ermengarde** de Narbonne et les troubadours. Et **Clotilde**, la princesse rhodanienne qui convertit Clovis, **Blanche de Castille**, régente, qui légalise le rattachement du Languedoc à la France par le traité de Paris.

Et **Béatrix**, fille du comte de Savoie Thomas Ier, comtesse de Provence et ses filles : **Marguerite** qui épouse le Capétien Louis IX, Saint Louis, qui sera donc reine de France, **Eléonore**, qui épouse le Plantagenêt Henry III, qui sera reine d'Angleterre, **Sancie**, qui épouse Richard de Cornouaille qui sera reine de Germanie et **Béatrice**, la cadette, qui épouse Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, qui sera reine de Sicile et de Jérusalem et qui apportera la Provence à la France.

Et **Charlotte de Savoie**, qui épousa Louis XI ; la **reine Jeanne**, reine de Naples ; **Louise de Savoie**, mère de François Ier et **Marguerite d'Autriche**, veuve de Philibert le beau, qui signèrent la paix des dames,

Anne de Bretagne qui attendit à Lyon son époux parti pour les guerres d'Italie, **Claude de France**, fille de Louis XII qui épousa François Ier et lui donna 7 enfants avant de mourir, à 24 ans, et **Marguerite de Navarre**, la Renaissance.

Catherine d'Urbin, fille d'un Médicis, mariée le 28 octobre 1533 à Marseille avec Henri, le second fils de François Ier ; d'abord dauphine, puis reine de France par son époux Henri II, puis régente de son propre fils François II et après son décès, de son successeur Charles IX ; et **Marie de Médicis**, la Florentine, qui épousa Henri IV.

Ce nom, Médicis, est lui-même une référence et un symbole d'ouverture sur la Méditerranée : je rappelle que parmi les porteurs de ce nom figure Léon l'Africain, ce maghrébin, né à Grenade, qui voyage à Fès, Tombouctou, le Caire, Constantinople, La Mecque, qui est capturé par des pirates siciliens, vendu à un Médicis qui l'offre en cadeau au pape Léon X, et qui deviendra à Rome, légat du pape sous le nom de Jean-Léon de Médicis, dit Léon l'Africain : un homme d'Europe et d'Afrique, d'Orient et d'Occident, un homme de la Méditerranée .

*Et quant à quitter un instant la vallée du Rhône, je mets aussi dans ma liste **Jeanne d'Arc**, Jeanne la Lorraine, qui eût parmi ses compagnons de lutte*

contre l'Anglais un Rhodanien, le roi René, comte de Provence et duc de Lorraine ; l'une a rétabli la dynastie française, l'autre en fût, parmi les féodaux, le plus fidèle.

Et **Jeanne de Cadenet**, sœur de Craponne, qui consacra la fin de sa vie à éteindre les dettes de son frère et à maintenir son œuvre ; **Diane de Poitiers** qui « enjôla d'amour la cour de France », selon Mistral ; **Louise Labé**, la belle cordière, « nymphe ardente du Rhône » ; **Laure de Sade**, qui inspira Pétrarque.

Et **Anne d'Autriche** qui gouta l'air du Rhône avec Louis XIII ; **Marie Mancini**, amoureuse sans doute sincère trahie par la raison d'Etat ; **Sainte Jeanne de Chantal** qui, veuve, fonda avec Saint François de Sales l'ordre de la visitation tout en élevant ses deux filles, et **Madame de Sévigné**, née de Rabutin Chantal, cousine de la précédente, dont les « lettres » font une place au Rhône à la fois craint et adoré, Et **Margot Delaye**, dite « la gandonne » qui se rendit célèbre en défendant Montélimar au cours des guerres de religion, et **Marie Durand**, la Cévenole « résistante » des Dragonnades. Et **Mme de Larnage** dont JJ Rousseau affirme qu'il lui doit de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir : « quoique sensuelle et voluptueuse, elle aimait encore mieux ma santé que ses plaisirs » ;

Et **Désirée Clary**, la marseillaise, amie d'un jeune sous-lieutenant, qui aurait peut être été impératrice de France plutôt que reine de Suède si elle avait épousé Bonaparte plutôt que Bernadotte ; **Juliette Récamier**, la lyonnaise, égérie de Chateaubriand ;

Et la dernière, mais non la moindre : **Lara Jabbour**, lauréate du prix de thèse 2013 de l'Université de Grenoble dont nous venons de parler. Est elle une descendante des Ceutrons, je ne sais, mais ce qui est sûr, c'est qu'elle est la preuve vivante que le Rhône est une voie de passage, que les Alpes sont une terre d'invention et que les femmes aussi écrivent l'histoire.

Et pourquoi ne pas citer aussi, en relisant les chansons de geste :

Orable, la Sarrazine qui devient **Guibour** la Chrétienne dans Orange assiégée ; **Aurore**, la nièce de Girard de Vienne que Roland, le neveu de Charlemagne conquiert en se battant contre Olivier ; souvenez vous de Victor Hugo :

« ils se battent, combat terrible, corps à corps/, voilà déjà longtemps que leurs chevaux sont morts/, ils sont là seul tous deux dans une île du Rhône... » ,

Anglore, l'orpailleuse, qui séduit Guilhem, le beau prince d'Orange,

Aristarché et Gyptis dans la légende de Marseille,

Et puisque les femmes restent des femmes, au-delà des préjugés et des stéréotypes, pourquoi ne pas citer cette **Vénus accroupie**, tirée du fleuve au XIXème siècle, qui orna les thermes publics du Palais du Miroir, à Vienne, avant de figurer au palais du Louvre, ce marbre sensuel que la main du sculpteur anima, que le Rhône caressa longtemps de ses flots, qui inspira Rodin,- et peut être aussi pourquoi pas la marque dauphinoise de soutien gorges LOU-, et qui me permet de clore cette liste des femmes du Rhône par ce symbole de féminité...

CONCLUSION

Cette histoire du Rhône, coécrite donc par les femmes et les hommes, je voudrais en emprunter la conclusion à Daniel- Rops qui écrivit dans une préface à un ouvrage consacré au fleuve: *« considérer le Rhône, non comme une force matérielle dont l'homme par violence s'empare, mais comme un être au destin plus durable que celui des hommes, c'est lui reconnaître cette divinité dont les Anciens ne doutaient pas ; voir dans les grands travaux, non pas la victoire, en ce jour, en ce lieu, d'un Progrès humain dont tant d'autres jours, en tant d'autres lieux, font douter, mais le bienfait d'une sage alliance entre les hommes transitoires et le Rhône éternel »*.

Le Rhône éternel, pour nous, aujourd'hui, c'est l'image du monde durable et son aménagement réfléchi ;

Le « bienfait d'une sage alliance entre les hommes transitoires et le monde éternel », c'est la somme des technologies qui nous permettront une transition avec l'après pétrole, les nanotechnologies et leurs promesses, les nano fibres de cellulose qui remplaceront peut être les fibres de carbone issues de la pétrochimie, l'agriculture raisonnée qui n'est pas autre chose que celle de nos ancêtres du néolithique améliorée par la technique, les immenses promesses de la biologie tamisées par notre code d'éthique, les modernes moulins à vent actionnés par le mistral, et bien sûr l'électricité renouvelable et son stockage

auquel tout le monde travaille, y compris l'industrie papetière comme on vient de le voir.

La transition énergétique nous conduit vers une utilisation quasi exclusive de l'électricité, dans l'équipement ménager, l'industrie, les transports, l'automobile, la communication. Ce fluide magique dont l'histoire vous a été contée à notre Académie, dont la découverte est attribuée à un fils du Rhône, Ampère, dans laquelle la Savoie fit figure de pionnière, c'est une énergie que nous croyons bien connaître mais dont la gestion future sera difficile car elle sera marquée par une production aléatoire et décentralisée, nécessitant une refonte et une gestion fine des réseaux d'interconnexion avec les financements adéquats.

Mais qu'elle soit d'origine photovoltaïque, solaire à concentration, éolienne, marémotrice, hydraulique de haute ou basse chute, elle reste la marque historique de nos Alpes et de leur fleuve, le Rhône.

Alors Rhône frontière, non, mais Rhône trait d'union, Rhône aménageur, Rhône nourricier, Rhône vecteur de Culture, porte de l'Orient, « fleuve de beauté, chemin d'histoire », selon Daniel-Rops, bref, Rhône symbole, oui.

Bibliographie :

Histoire de Savoie et Histoire de France par différents auteurs; Rhône, dieu conquis, de Gilbert Tournier ;Léon l'Africain, de Amin Maalouf ; L'enfance de Jésus, de Joseph Ratzinger, (Benoit XVI) ;Bulletin de la société des amis de Vienne ;Le poème du Rhône, de Frédéric Mistral ;

Sénèque, Tacite, Eusèbe, François Villon, Pierre de Ronsard, Chateaubriand, Alfred de Vigny, Madame de Sévigné, Victor Hugo, JJ Rousseau, Elysée Reclus, Daniel Rops...

Site internet : Grenoble INP-PAGORA